



RAPPORT FINANCIER 2022/2023

Présentation

Ce rapport couvre la période d'activité de l'Association « Pommes d'Amis » du 1^{er} mars 2022 au 28 février 2023.

Compte bancaire

Le compte de l'Association est toujours au Crédit Mutuel (agence de Bondy). Le compte est consultable par Internet par Renée DUFANT (Présidente et trésorière adjointe) Martine CARN (secrétaire) et Françoise LEROI (Vice-présidente et trésorière). Les frais s'élèvent à 5,03 € par mois). Un compte d'épargne est également ouvert dans cette même banque.

Produits

Le montant des **recettes de l'exercice 2022/2023 s'élève à 1322,29 €** provenant essentiellement :

- des cotisations (1244 € pour 84 adhérents ; - pour rappel la cotisation est à 15 €)
- des intérêts du livret d'épargne (78,29 €)

Charges

Le montant des **dépenses de l'exercice 2022/2023 s'élève à 3047,66 €** et correspond aux

- **frais de fonctionnement** (achat de petites fournitures, alimentaires, frais bancaires et postaux)
- **frais de déplacement** (visite chez Clotilde en juin avec utilisation du car fourni par la Mairie, déplacement chez producteurs de miel et d'agneau en septembre)
- **frais de « réception »** (pot assemblée générale en mars, fêtes de Noël (vin chaud et pain d'épices), galette des rois)
- **événements exceptionnels** (projection d'un film au Malraux en mai, participation au forum des Bondyssants en septembre),
- Concernant l'assurance, cette dernière est désormais comprise dans le montant de l'adhésion prise auprès de l'inter amap Ile de France (5 € par adhérent).
- Le montant de l'abonnement JIMDO pour le site internet correspond à la période du 1/09/2022 au 01/09/2024, soit 24 mois

Trésorerie

	<i>Soldes au 28/02/2022</i>	<i>Soldes au 28/02/2023</i>
Compte chèques	151.56	150.16
Livret bleu	6413.34	4791.63
Compte caisse	105.08	2.82
Fonds de caisse	71.30	71.30
TOTAL	6741.28	5015.91

Résultats

Résultat déficitaire de - 1725 ,37 € pour 2022-2023

Ce résultat s'explique par :

- la poursuite de l'abonnement chez Bouygues (17,99 €/mois afin de faire fonctionner l'application Sum Up (appareil fourni par le Pain d'Hervé) ; le téléphone nous a été donné. Cette solution de paiement est privilégiée pour que les recettes soient immédiatement versées sur le compte du boulanger
- l'adhésion au Réseau Amap Ile de France afin de bénéficier de leurs informations et conseils (décision prise en Conseil d'Administration)
- l'organisation du déplacement chez les producteurs de miel et d'agneau en septembre (prise en charge du covoiturage) ; le départ à la retraite d'Hervé (boulangier), l'un des 1^{er} producteurs lors de la création de l'Amap en 2009 ; la projection du film à Malraux en mai
- l'abonnement pour le site internet pour 24 mois

- Pas de recettes hormis les cotisations et la rémunération du compte d'épargne en raison de l'impossibilité d'organiser des manifestations exceptionnelles depuis le début de la crise sanitaire, contrairement aux années précédentes. Nous espérons pouvoir reprendre

A noter que l'utilisation des matériels personnels et impressions faites par certains membres du bureau ne donnent lieu à aucun remboursement

Le montant de la cotisation reste inchangé.

La trésorerie étant équilibrée depuis de nombreuses années, il n'a donc pas été fait de demande de subvention à la Municipalité. Par contre, nous bénéficions de la mise à disposition de la Ferme Caillard pour nos distributions et réunions (et d'autres locaux en cas de besoin) ainsi que des services du centre de reprographie de la Municipalité pour les impressions de documents.

Les comptes ont été vérifiés par Renée DUFANT et les documents comptables justificatifs sont à votre disposition sur simple demande.

La Trésorière,
Françoise LEROI

La Présidente,
Renée DUFANT